# Avant la réforme : allergologie et IC

## Immunologie clinique

- Discipline universitaire mixte
- CNU
- 1 DES (biologie) + 1 DESC (AIC)
- Métier
  - Hôpital
    - Biologie
    - Qq structures d'IC, en général à forte polarité (hémato, néphro, dermato, etc…)
  - Rien « en ville »
- Besoin
  - Irriguer les autres spécialités
  - Centres H-U, en petit nombre

## Allergologie

- Pas de discipline universitaire
- Pas de CNU
- 1 DESC + 1 capacité
- Métier = Clinique
  - Attaché à une spécialité « d'organe »
  - Ou « polyvalent »
- Besoin
  - Besoin de santé +++
    - en ville et à l'hôpital
    - Allergologie « d'organe »
    - Allergologie polyvalente généraliste

# 21 centres de DESC et 16 de capacité

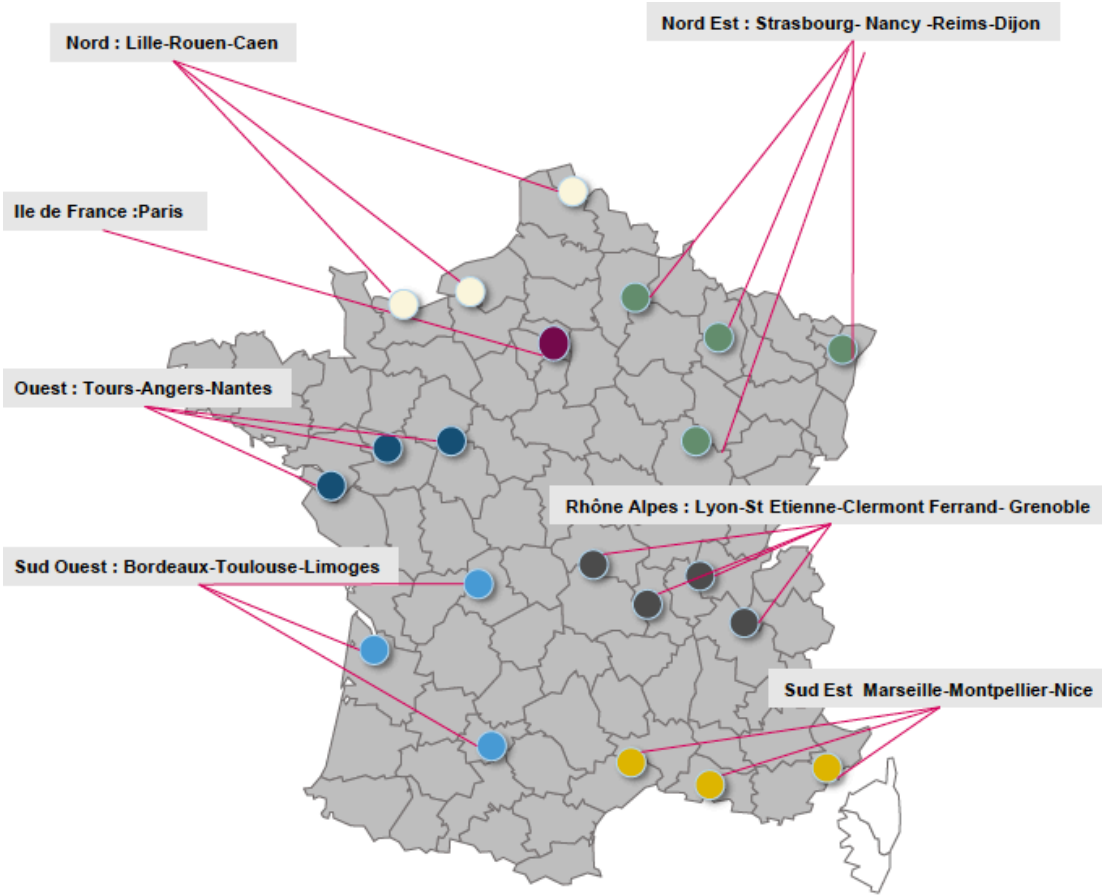


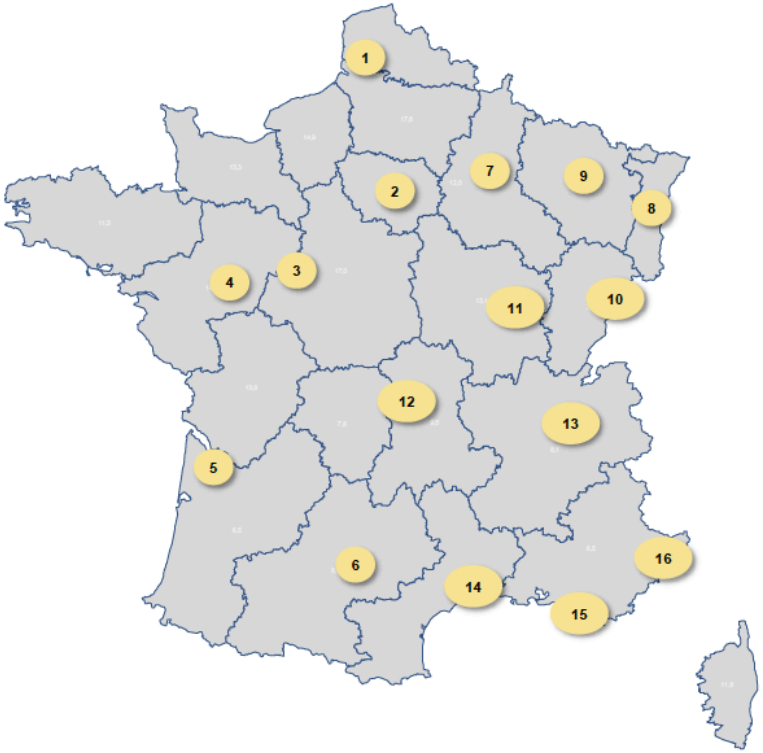

# Propositions acceptées par les tutelles

## Pour l'immunologie clinique

- Mariage entre
  - Médecine interne
  - Immunologie clinique
- Dans une branche unique d'un co-DES (Méd. interne-IC/MIT)
- Co-DES =
  - Choix de filière après ECN
  - Socle commun 1 an
  - « Modules partagés »
  - Agréments mixtes avec d'autres disciplines
  - Exercice hospitalier surtout
- Ne revendique pas l'immunopathologie des autres spécialités (néphro, dermato, hémato, etc…)
- Enseignements partagés

## Pour l'allergologie

- Allergologie « polyvalente » :
  - Dans une branche du co-DES, 4 ans
  - Voie autonome (sauf phase socle)
  - Formations et agréments partagés avec autres DES de spécialités
  - Reconnaissance de la spécialité et d'un exercice exclusif :
    - Hospitalier (et universitaire)
    - Extra-hospitalier
- Allergologie « d'organe » :
  - FST 1 an
  - Qualifiante, mais n'ouvrant pas à exercice exclusif
  - Ouverte à pneumo, dermato, ORL, etc…
  - Exercice partiel hospitalier ou extra-hospitalier

# Allergologie : 3ème branche du co-DES

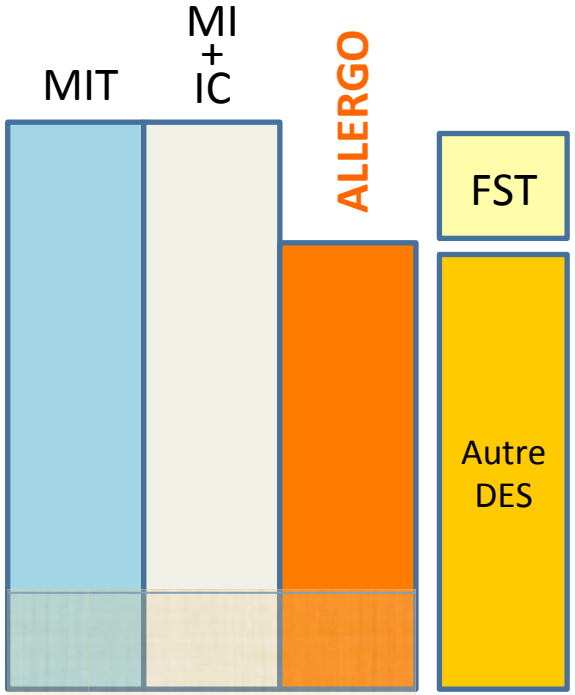


Co-DES

**« ALLERGOLOGIE D'ORGANE »**
FST 1 an en complément DES d'origine
Choix secondaire en cours de formation

**ALLERGOLOGIE co-DES**
1 an socle tronc commun MI-IC / MIT / allergo
3 ans spécifiques pour SPECIALITE
→ Allergologie « générale » *à exercice exclusif*
→ Filière universitaire allergologie

IMMUNOLOGIE CLINIQUE
1 an socle tronc commun MI-IC / MIT / allergo
4 ans de maquette partagée avec Méd. Interne

# La nouvelle spécialité - Allergologie

- La décision répond aux vœux des universitaires impliqués de promouvoir sa visibilité, son attractivité et la diversité de ses missions, sans préjudice des activités des autres disciplines
- Elle répond aux enjeux de santé que représentent
  - Les progrès de l'immunologie (diagnostic et thérapeutique)
  - Le développement des pathologies allergiques et le besoin d'une offre de soin renforcée et présente tant en établissement de santé qu'en libéral.
- Charge au Collège des Enseignants d'Allergologie d'y mettre le contenu (items de connaissance/compétence, modules d'E-learning, stages / agréments, référentiel métier, lien avec les Collégiales…)

Adapté de Prof Benoit Schlemmer - ANM 2016